

Pau, le 22 janvier 2020



Mesdames et Messieurs les
directeurs d'établissement des lycées
et lycées professionnels privés et des
CFA de Dordogne, Gironde, Landes,
Lot-et-Garonne et Pyrénées-
Atlantiques

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des
services de l'éducation nationale

Pôle académique des bourses

Dossier suivi par :

Responsable :
M. Arnaud BOIS
arnaud.bois@ac-bordeaux.fr

Mme Florence ABELLO
(départements 40, 64)
florence.abello@ac-bordeaux.fr

Mme Nathalie MINVIELLE
(départements 24, 47)
nathalie.minvielle@ac-bordeaux.fr

Mme Sabine VIEIRA
(département 33)
sabine.vieira@ac-bordeaux.fr

DSDEN
2, place d'Espagne
64038 Pau Cedex

OBJET : Bourses nationales de lycée – Trimestre janvier- mars 2020

Je vous remercie de bien vouloir vérifier la liste des boursiers à payer de votre établissement pour le trimestre janvier-mars 2020 et de préciser les anomalies constatées (interne une partie du trimestre, erreur de classe, de primes...). Je vous invite à signaler à la plateforme la situation de tout élève boursier ne figurant pas sur cette liste, pour lequel vous avez reçu une notification.

Pour mémoire :

- le nombre de jours de congés de bourses ou de primes correspond au nombre de jours retirés au total de 90 jours, et non aux jours payés aux familles.
- en cas de date de sortie renseignée avec des jours de congés saisis, veuillez vérifier que le montant calculé est bien celui que vous comptiez régler à l'élève.
- en cas de sortie d'un élève dont la date de sortie ne figure pas sur la liste, veuillez ajouter celle-ci sur la liste et adresser la fiche récapitulative des élèves boursiers absents ou en sortie mise en ligne sur le site internet de la DSDEN, après l'avoir complétée.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner la liste des boursiers à payer (rectifiée si besoin, datée et signée) pour le 7 février 2020, délai de rigueur, de préférence par mail.

Je vous prie de bien vouloir agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

Pour le directeur académique
des services de l'éducation nationale des
Pyrénées-Atlantiques
et par délégation
La secrétaire générale

François -Xavier PESTEL
Stéphanie MARRET-DELBAC